

Maladie de Lyme : la Rémoise Margot, 10 ans, sera bientôt soignée en Allemagne

MIS EN LIGNE LE 18/04/2019 À 08:47

AURELIE BEAUSSART ET AURÉLIE BEAUSSART

Cette Rémoise atteinte d'une forme rare et handicapante de la maladie de Lyme part suivre un traitement de six semaines.



Elle ne parle plus, ne marche plus, depuis 5 ans. Depuis sept ans, à vrai dire, elle souffre d'un mal inconnu qui la ronge. Les médecins français étant impuissants, la maman de la petite Margot s'est mise à chercher partout, jusqu'au jour où elle entend parler de médecins allemands qui seraient susceptibles d'aider sa fille.

Un traitement prometteur outre-rhin

Depuis la création de l'association Margot pour la vie en novembre dernier, la mise en place de la cagnotte en ligne sur le site Leetchi, et surtout la vente aux enchères de février –qui a elle seule a permis de trouver 11 000€–, ce sont un peu plus de 17 000 € qui ont déjà été collectés.

« Il nous fait récolter près de 30 000€ pour financer les six semaines d'hospitalisation en Allemagne, nécessaires au suivi du traitement médical », explique Emmanuelle Lamarre, la maman de la jeune Rémoise. Et, même si la somme totale n'a pas encore été trouvée, le voyage et le traitement médical ont tout de même été programmés. Dans ce cadre, *« le médecin allemand est venu rendre visite à Margot, la semaine dernière. Il est resté à ses côtés durant trois heures. Il est confiant. Il assure qu'elle devrait bien récupérer après le traitement. C'est évidemment inespéré. On reste réservés bien sûr pour ne pas être déçus. Il est sûr de son diagnostic : il assure qu'elle pourrait même ne pas garder de séquelle, car elle a moins de 12 ans. »*

Le logo de l'association dévoilé

Initialement programmé le 17 avril, le voyage a été légèrement repoussé de quelques jours, *« nous partons après les 4 jours fériés en Allemagne. »*

Si vous souhaitez soutenir le combat de cette famille rémoise, il est possible de participer à La Foulée des Sacres et de courir aux couleurs de l'association Margotpourlavie. *« Une centaine de dossards sont disponibles. Les frais d'inscription (13 €) vont directement à l'association »,* indique Emmanuelle Lamarre. *« Pour connaître la démarche, il suffit surtout de nous contacter par mail, avant de s'inscrire. »*

Enfin, les artistes Mat et Zekky viennent tout juste de créer le logo de l'association. *« L'objectif de tout ceci est de faire connaître notre combat. »* Il reste un peu plus de 10 000 € à lever.